



Avant
le départ



Papiers obligatoires

En UE : carte d'identité ou passeport en cours de validité.

Hors UE : passeport et visa adapté (tourisme, emploi, études).

Contactez l'ambassade ou le consulat en France du pays où vous allez.

💡 europa.eu/youreurope - diplomatie.gouv.fr

Conseil : scannez et enregistrez tous vos documents d'identité sur un mail ou un cloud. Cela vous sera utile en cas de perte ou de vol.

Sécurité sociale et santé

En UE : carte européenne d'assurance maladie.

Hors UE : contrat d'assurance privée.

Salariés : votre protection varie selon votre statut (détaché, expatrié).

💡 ameli.fr - cfe.fr

Banque

Le choix varie selon la durée et le motif de votre séjour.

Compte français à l'étranger : attention aux coûts des opérations bancaires. Sinon, optez pour une banque internationale.

Langue

- Testez votre niveau.
- Commencez à vous imprégner de la langue du pays en utilisant des sites et des applis (Duolingo, Babbel), en regardant vos films et séries en V.O, ou en participant à des cours ou à des cafés des langues.

Logement

- **Colocation** : bubbleflat.com - morningcroissant.fr - quoloc.com.
- **Chambre chez l'habitant** : fr.roomlala.com.
- **Logement temporaire** : airbnb.fr - couchsurfing.com - hihostels.com.
- **Autre site utile** : housinganywhere.com/fr.

Transport

- **Avion** : repérez vos billets sur les sites comparateurs (skyscanner.fr - kayak.fr).
 - **Bus** : les bus BlablaCar, Flixbus, comparabus.com.
 - **Train** : raileurope.com - Pass Interrail Global (interrail.eu).
 - **Voiture** : pensez au covoiturage (blablacar.fr).
- Hors États de l'espace économique européen** : demandez un permis international (permisdeconduire.ants.gouv.fr).

Allocation chômage

En Europe, vous pouvez continuer à percevoir vos allocations dans l'État de destination pendant 3 mois maximum (dans la limite des droits restants).

💡 pole-emploi.fr